

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7468490001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3497546>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 août 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



ELIA
SARL
Au capital de 10 000 €
Siège social : Lotissement Les Brigauderies 2 rue
Traversière
49160 LONGUE JUMELLES
801 257 940 RCS ANGERS

Aux termes d'une délibération du 06/08/26, l'AGE a décidé :

de modifier l'objet social aux activités suivantes :

La participation de la Société, par tous moyens, à toute entreprises ou sociétés

créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de

création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de

titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou

groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

L'activité de gestion de portefeuille de titres sociaux ;

La direction, l'animation, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales

et participations ;

La prestation de services, l'étude, l'assistance, le management, le

développement des activités par tous moyens et toutes

actions auprès des
entreprises et en particulier auprès des filiales et sous-
filiales, destinés à les
aider, les promouvoir et les développer ;

L'acquisition, la cession, la prise à bail, la location, la
gestion à des fins
patrimoniales de tout actif mobilier ou immobilier, de tous
titres de participation
dans toute forme de sociétés, groupements ou entités
juridiques, de tout compte
d'instrument financier, contrat de capitalisation, parts de
fonds commun de
placement ou SICAV, actions, obligations, parts de fonds
professionnel de
capital investissement, parts de fonds de placement, parts
de FCPI ou OPCI,
parts de SCPI, et de tout placement financier, en pleine
propriété, en usufruit ou
en nue-propiété ;

L'acceptation ou l'exercice de tous mandats
d'administration, gestion, contrôle
et conseil ;

La gestion de trésorerie
et de modifier l'article 2 des statuts

d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 10
000 €, divisé en 1.000 parts de 10 € de 20.000 euros pour
le porter à 30.000 €, par apport en numéraire de 20.000 €,
par la création de 2 000 parts sociales nouvelles 10 €.

a répartition suivante :

A David BERTRAND, 1 750 parts

A Camille BERTRAND, 250 parts

et décide de modifier l'article 7 des statuts

Pour avis

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

